

Syndicat Intercommunal**MARE et LIBRON**

Arrondissement de BÉZIERS

Département de L'HÉRAULT

- Élus en exercice : 32
- Élus présents : 24
- Élus représentés : 07
- Nombre de votants : 31
- Votes POUR : 31
- Votes CONTRE : 0
- Abstention : 0
- Convocation : 10/03/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du 17/03/2022 *L'an deux mille vingt et deux, le 17 mars, à 10 heures, le Comité Syndical s'est réuni à Magalas, salle de Coste rouge, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc FALIP.*
Délibération N°D220317-03

Étaient présents : MARCHI J-C., SAUR S., COSTE C., ALLIES J-P, ROQUE T., CHABBERT J, BOUCHE P., GALTIER D., COMBES M., HERNANDEZ J., CROS R., VIGEANT P., ROMERO J., BOULOUIS S., ARIBAUD E., SIMO-CAZENAVE J.P., BORDES R., SAUTEREL A.L., PUJOL J.M., LERMET S., MATHIEU H., GACHES M., SAUVY P., FALIP J-L.

Excusés : BOSCH A. (a donné procuration à MARCHI J-C.), ALLIES M. (a donné procuration à ALLIES J-P), BIES C. (a donné procuration à ARIBAUD E.), SALLES M. (a donné procuration à BOUCHE P.), LEBON C., MADALLE J. (a donné procuration à LERMET S.), DEROTHE M. (a donné procuration à MATHIEU H.), BOLTZ J-C. (a donné procuration à GACHES M.).

Objet : Débat sur le rapport d'orientation budgétaire 2022 du budget EAU.

Le Président informe les membres comité syndical qu'ils sont invités à tenir un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des orientations budgétaires du prochain budget primitif (par renvoi de l'article L 5711-1 à l'article L 5211-36 du CGCT pour les syndicats mixtes fermés).

Un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté à l'organe délibérant dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Il a pour but de présenter la collectivité, de débattre sur les grandes orientations qui vont préfigurer les priorités du budget primitif, d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité, notamment la dette, et sur les perspectives budgétaires, de présenter les actions mises en œuvre.

Ce rapport donne lieu à un débat. Il sera pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante (conformément aux articles L 2312-1 et L 3312-1 du CGCT), qui fera l'objet d'un vote. Le rapport sera transmis au représentant de l'Etat en sus de la délibération.

Après délibération et à l'unanimité, le comité syndical prend acte du débat sur le rapport d'orientation budgétaire.

Pour extrait conforme,
Le Président,
Jean-Luc FALIP

Fait et délibéré à Saint Gervais sur Mare, les jours, mois et an susdits.
Ont signés au registre tous les membres présents.

Le Président :

-Certifie sous sa responsabilité le caractère exutoire de cet acte,
-Informe qu'en vertu du décret n°83.1025 du 29/11/1983 concernant les relations entre l'administration et les usagers (art. 9 du 03/12/1983) modifiant le décret n°65.25 du 11/01/1965 relatif aux délais de recours contentieux en matière administrative (Art.1-A16), la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.



Envoyé en préfecture le 23/03/2022

Reçu en préfecture le 23/03/2022

Affiché le



ID : 034-200068617-20220317-D220317_03-DE



SYNDICAT INTERCOMMUNAL MARE ET LIBRON

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2022

SERVICE EAU POTABLE

Mars 2022

CONTEXTE

Le Comité syndical est invité à tenir son Débat d'Orientation Budgétaire (DOB), afin de discuter des orientations budgétaires du prochain budget primitif (par renvoi de l'article L 5711-1 à l'article L 5211-36 du CGCT pour les syndicats mixtes fermés).

Un rapport sur les orientations budgétaires, les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette doit être présenté à l'organe délibérant dans les deux mois qui précèdent le vote du budget. Il a pour but :

- de présenter la collectivité,
- de débattre sur les grandes orientations qui vont préfigurer les priorités du budget primitif,
- d'informer les élus sur la situation financière de la collectivité, notamment la dette, et sur les perspectives budgétaires,
- de présenter les actions mises en œuvre.

Il sera pris acte du débat d'orientation budgétaire par une délibération spécifique de l'assemblée délibérante (conformément aux articles L 2312-1 et L 3312-1 du CGCT), qui fera l'objet d'un vote.

Le rapport sera transmis au représentant de l'Etat en sus de la délibération.

LE SYNDICAT : SERVICE EAU POTABLE

Le Syndicat Intercommunal Mare et Libron est un syndicat mixte fermé, au sens de l'article L 5711-1 du CGCT (arrêté Préfectoral du 30 janvier 2018) composé :

- de la Communauté de Communes Les Avant-Monts par représentation-substitution pour les communes de Autignac, Cabrerolles, Caussiniojols, Faugères, Laurens, Magalas, Roquessels, Saint-Nazaire de Ladarez,
- des communes de Castanet-le-Haut, Graissessac, La Tour sur Orb, Le Pradal, Rosis, Saint-Etienne d'Estrechoux, Saint-Geniès de Varenal, Saint-Gervais sur Mare.

Il exerce sa compétence dans le domaine du prélèvement, traitement, adduction et distribution d'eau potable de seize communes. Il assure lui-même la gestion de tous ces services pour huit communes du Syndicat et le suivi d'une délégation de service public (DSP) sur les huit autres communes (délégataire : SAUR, contrat 12/09/2010 au 31/12/2022).

Ce Syndicat est issu d'une fusion entre le Syndicat d'adduction d'eau de la Vallée de la Mare et le Syndicat de la Rive Gauche de l'Orb par arrêté préfectoral du 21 novembre 2016.

Le siège social du Syndicat est situé à Saint Gervais sur Mare. L'effectif du personnel est constitué de 10 agents en 2022.

- Communes gérées en régie :
 - CASTANET LE HAUT
 - GRAISSESSAC
 - LA TOUR SUR ORB
 - LE PRADAL
 - ROSIS
 - SAINT ETIENNE D'ESTRECHOUX

- SAINT GENIES DE VARENSAL
- SAINT GERVAIS SUR MARE

- Communes gérées en délégation de service public (le contrat avec la SAUR prenant fin au 31/12/2022, un appel d'offres va être publié en mars 2022, afin de passer un nouveau contrat avec un délégataire, d'une durée de 6 ans, à compter du 1^{er} janvier 2023).

- AUTIGNAC
- CABREROLLES
- CAUSSINIOJOULS
- FAUGERES
- LAURENS
- MAGALAS
- ROQUESSELS
- SAINT-NAZAIRE DE LADAREZ

La directive cadre sur l'eau

La politique de l'eau en France est fondée sur quatre grandes lois et encadrée par la directive-cadre européenne sur l'eau publiée en 2000. Ce texte définit la notion de « bon état des eaux », vers laquelle doivent tendre tous les États membres, dont la France. Le territoire français est découpé en 12 bassins hydrographiques. La gestion de ces bassins s'appuie sur la gouvernance d'un comité de bassin et une solidarité financière organisée par une agence de l'eau en métropole et par un office de l'eau en outre-mer (hors Mayotte)

En France, les ressources en eau sont gérées par des bassins hydrographiques, délimités par les lignes de partage des eaux superficielles. Les 12 bassins sont :

- les sept bassins métropolitains : Adour-Garonne, Artois-Picardie, Loire-Bretagne, Rhin-Meuse, Rhône-Méditerranée, Corse, Seine-Normandie,
- et les 5 bassins d'outre-mer : Guadeloupe, Guyane, Martinique, La Réunion et Mayotte.

Définition du bassin versant : surface d'alimentation d'un cours d'eau ou d'un plan d'eau. Le bassin versant se définit comme l'aire de collecte des eaux, considérée à partir d'un exutoire : elle est limitée par le contour à l'intérieur duquel toutes les eaux s'écoulent en surface et en souterrain vers cet exutoire. Ses limites sont les lignes de partage des eaux.

La directive cadre sur l'eau poursuit plusieurs objectifs :

- la non-dégradation des ressources et des milieux ;
- le bon état des masses d'eau, sauf dérogation motivée ;
- la réduction des pollutions liées aux substances ;
- le respect de normes dans les zones protégées.

La directive demande de décrire les modalités de tarification de l'eau et de l'application du principe de récupération des coûts des services d'eau, y compris des coûts environnementaux, compte tenu de l'application du principe pollueur-payeur. Les contributions des divers secteurs économiques sont à identifier, en distinguant au moins les ménages, l'industrie et l'agriculture. La directive fait de la tarification de l'eau une mesure à mettre en œuvre pour la réalisation de ses objectifs environnementaux.

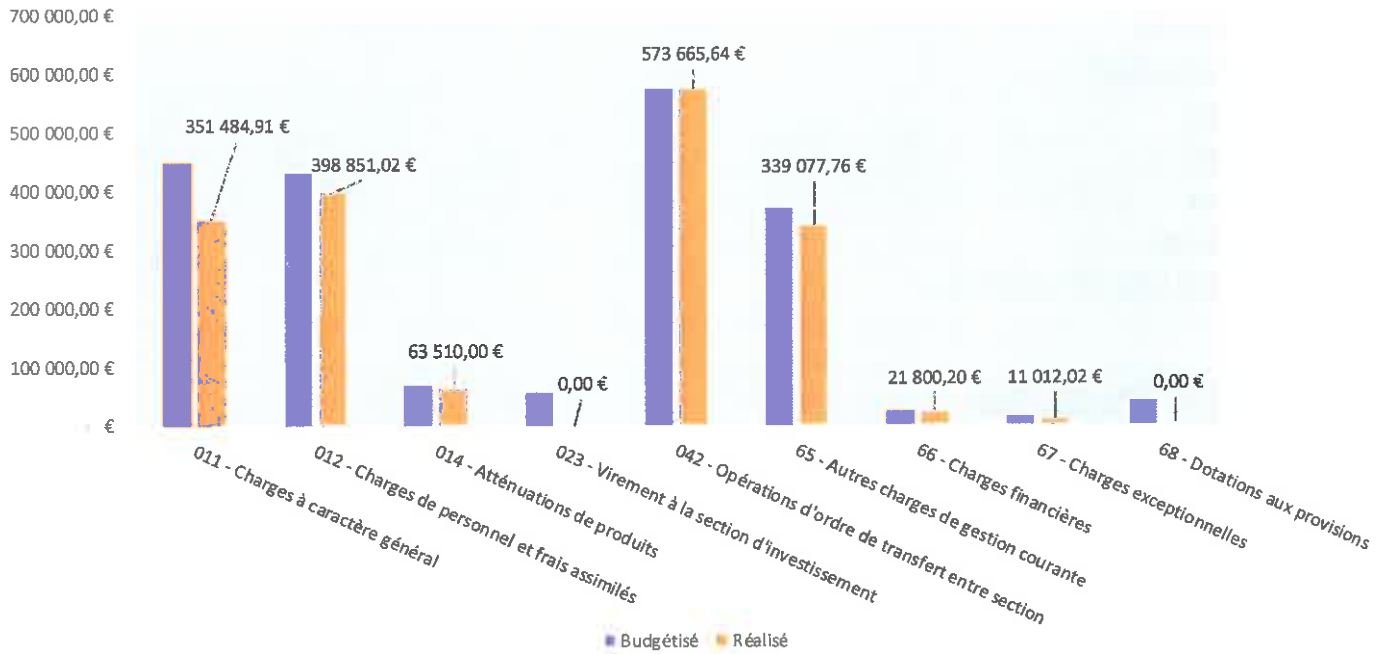
Avec la publication des données techniques et économiques sur les usages de l'eau, la directive demande que soit renforcée la transparence de la politique de l'eau.



FINANCES - RETROSPECTIVE 2021

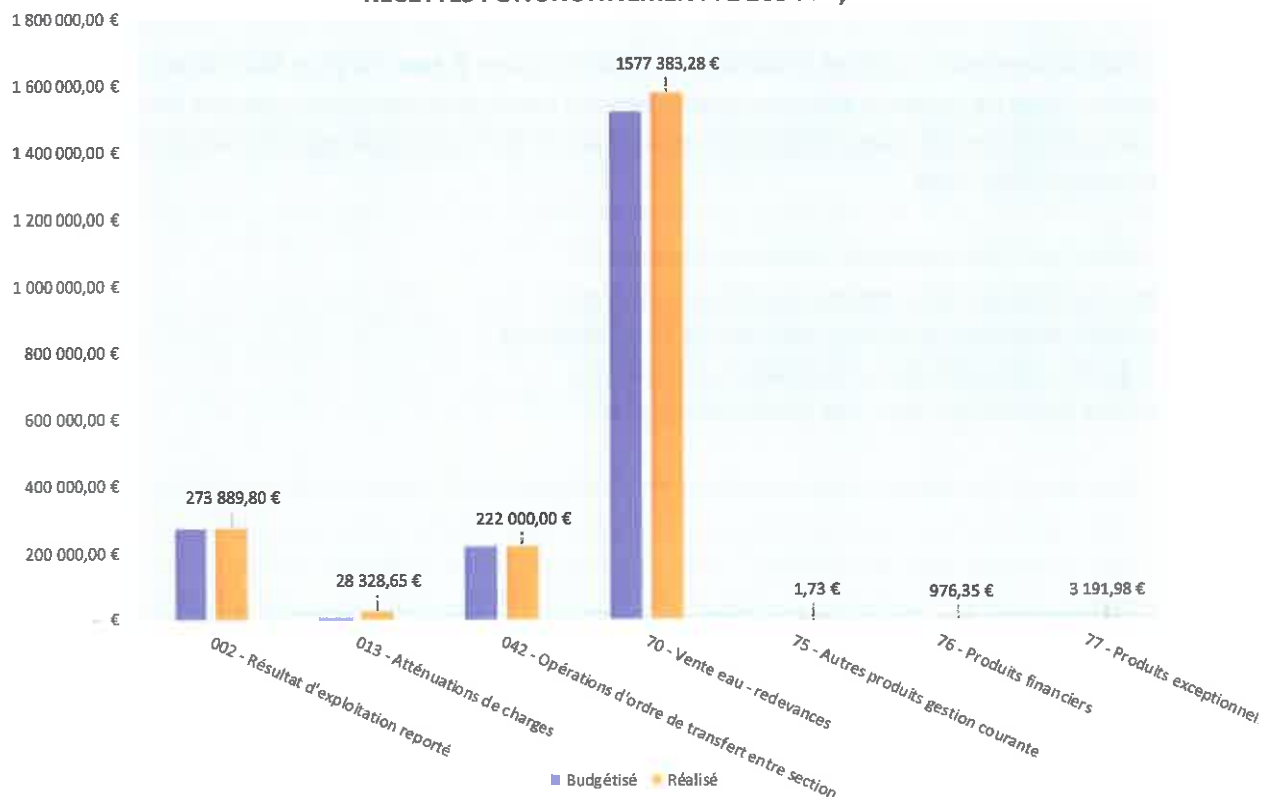
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES FONCTIONNEMENT : 1 759 401,55 €



RECETTES DE FONCTIONNEMENT

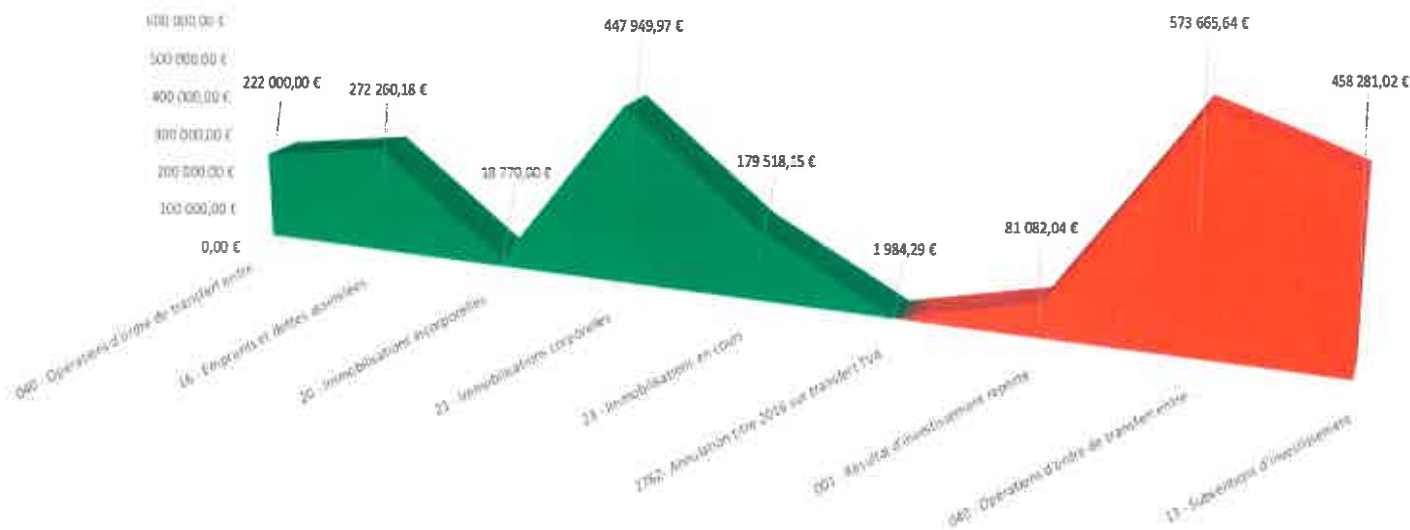
RECETTES FONCTIONNEMENT : 2 105 771,79 €



INVESTISSEMENT

INVESTISSEMENTS 2021 - DÉPENSES ET RECETTES

■ Dépenses réalisées en 2021
■ Recettes réalisées en 2021



Opérations	DÉPENSES		Subvention Département		Subvention Agence Eau		Subvention Etat		Total subventions perçues en 2021
	Budget 2021	réalisé	Budget 2021	réalisé	Budget 2021	réalisé	Budget 2021	réalisé	
Reprise branchements	3 300,00 €	0,00 €							
Renouvellement parc compteurs+10 compteurs distribution	12 000,00 €	2 860,00 €							
Fontcaude - Usine - Réservoir	290 000,00 €	289 442,91 €	90 538,00 €	90 538,00 €	172 378,00 €	172 379,00 €			262 917,00 €
Travaux divers secteur Mare (Rue Panoï Graissessac)	6 490,00 €	5 500,35 €							
Installation équipement La Tour sur Orb	3 510,00 €	3 510,00 €							
Équipement du Forage/Cloture	63 000,00 €	58 360,84 €							
Renouv.109 compteurs Roquessels	9 900,00 €	8 925,00 €							
DUP Lacan	0,00 €	0,00 €	8 000,00 €	8 500,00 €					8 500,00 €
DUP fagairolles Castanet le Haut	3 000,00 €	0,00 €							
Travaux Divers secteur Libron (Roquessels depl cana+terrassement Lacan)	10 000,00 €	5 063,15 €							
Matériel, outillage (disqueuse, perfos, boulonneuses)	10 000,00 €	2 780,64 €							
Forage sécurisation Lacan 2019	64 000,00 €	63 531,00 €	38 746,00 €	38 746,00 €			64 499,00 €	64 499,37 €	103 245,37 €
Renouvellement distribution Faugères	2 000,00 €	1 990,00 €	8 800,00 €	8 800,00 €					8 800,00 €
Sécurisation siège: Porte + alarme	4 600,00 €	4 017,25 €							
Tablette SIG	1 000,00 €	0,00 €							
Pose niches compteurs rue Jean Jaurès Graissessac	14 000,00 €	0,00 €							
Pose 4 compteurs Douch Rosis	3 000,00 €	0,00 €							
Reprise de branchement Fagairolles Castanet le Haut	7 600,00 €	7 558,07 €							
Déplacement réseau Vic Magalas	17 000,00 €	17 259,50 €							
Achat terrains (surpresseur St Nazaire+Joly)	5 000,00 €	0,00 €							
Etude renforcement réseau et stockage secteur Libron	18 800,00 €	18 770,00 €							
Réfection réseau tunnel de la Tour sur Orb	100 800,00 €	42 672,26 €	30 231,00 €	6 040,00 €			50 385,00 €	15 115,65 €	21 155,65 €
Achat véhicule utilitaire	10 000,00 €	0,00 €							
Réseau AEP Rue de Boussagues St Gervais	115 000,00 €	113 997,15 €	34 500,00 €	24 113,00 €	59 100,00 €	29 550,00 €			53 663,00 €
TOTAL	774 000,00 €	646 238,12 €	210 815,00 €	176 737,00 €	231 478,00 €	201 929,00 €	114 884,00 €	79 615,02 €	458 281,02 €

PROGRAMMES DE TRAVAUX SUBVENTIONNÉS ET TERMINÉS EN 2021

Les travaux ci-dessous ont été aidés, selon les programmes, par l'Etat (DETR), le Département et l'Agence de l'eau.

Libellé	Montant Avant-Projet	Montant total de l'opération	Subvention encaissée	Pourcentage subvention	Part financée par le syndicat
Station de traitement et réservoir Fontcaude	3 002 000.00 €	3 383 408.42 €	1 750 313.00 €	52 %	1 633 095.42 €
Equipement Forage Lacan Sud	375 496 €	473 941.39 €	112 649 €	24 %	361 292.39 €
Réalisation forage sécurisation Lacan	376 180 €	483 627.25 €	300 990 €	62 %	182 637.25 €
DUP Lacan	-	28 346.47 €	8 500 €	30 %	19 846.47 €
Rue Boussagues – St Gervais sur Mare Renouvellement AEP	115 000 €	113 997.15 €	91 197.72 €	80 %	22 799.43 €

PROGRAMMES DE TRAVAUX NON SUBVENTIONNÉS ET TERMINÉS EN 2021

Libellé	Montant Avant-Projet	Montant total de l'opération	Subvention encaissée	Pourcentage subvention	Part financée par le syndicat
Remplacement 109 compteurs à Roquessels	8 925,00 €	8 925.00 €	0,00	0 %	8 925.00 €
Déplacement canalisation à Roquessels	3 363.15 €	3 363.15 €	0	0 %	3 363.15 €
Déplacement réseau Vic Magalas	11 060.00 €	17 259.50 €	0	0 %	17 259.50 €
Reprise branchement Fagairolles Castanet le Haut	7 558.07 €	7 558.07 €	0	0 %	7 558.07 €
Remplacement canalisation Rue Panoï à Graissessac	5 500.35 €	5 500.35 €	0,00	0 %	5 500.35 €

PROGRAMMES DE TRAVAUX SUBVENTIONNÉS EN COURS D'EXECUTION SUR L'EXERCICE 2021

Les travaux ci-dessous sont aidés, selon les programmes, par l'Etat (DETR) et le Département.

Libellé	Montant engagé au 31/12/2021	Subvention accordée	% de subvention accordée	Subvention encaissée au 31/12/2021	% encaissé
Réfection réseau tunnel de la Tour sur Orb	100 800.00 €	80 616,00 €	80%	21 155.65 €	21%

RESULTAT COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SECTION FONCTIONNEMENT

Recettes	+ 1 831 881.99 €
Dépenses	- 1 759 401.55 €
Excédent reporté	+ 273 889.80 €

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	+ 1 031 946.66 €
Dépenses	- 1 142 482.59 €
Excédent reporté	+ 81 082.04 €

TOTAL	+ 346 370.24 €	- 29 453.89 €
-------	----------------	---------------

EXCEDENT DE CLOTURE  + 316 916.35 €

Restes à réaliser :

Recettes investissement : + 96 963.00 €

Dépenses investissement : - 97 527.00 €

Solde : - 564.00 €

EXCEDENT DEDUCTION FAITE DES RESTES A REALISER : + 316 352.35 €

FINANCES – PROSPECTIVE 2022

TARIFICATION DE L'EAU POUR 2022

- Le prix de l'eau, pour les communes en régie, va progresser de 6% en 2021 (soit 4.29 % pour une facture de 120 m³), conformément au programme d'évolution des tarifs qui a été fixé de 2016 à 2023.

Année	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
m ³	0,90 €	0,98 €	1,06 €	1,14 €	1,22 €	1,30 €	1,38 €	1,38 €
Augmentation du prix		9%	8%	8%	7%	7%	6%	0%
Abonnement	68,00 €	68,00 €	68,00 €	68,00 €	68,00 €	68,00 €	68,00 €	68,00 €
Total pour 120m ³	176,00 €	185,60 €	195,20 €	204,80 €	214,40 €	224,00 €	233,60 €	233,60 €
m ³ pour une conso de 120 ³	1,47 €	1,55 €	1,63 €	1,71 €	1,79 €	1,87 €	1,95 €	1,95 €
Augmentation du prix 120m ³	0	5,45%	5,17%	4,92%	4,69%	4,48%	4,29%	0,00%
Augmentation facture 120m ³	- €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	9,60 €	- €

→ Pour les communes en délégation de service public, le prix fixé par (d'augmentation depuis plusieurs années), alors que celui fixé par le délégataire augmente de 3.83 % sur la part fixe, ainsi que sur la consommation.

Année	2022
m ³ SAUR	1,0121 €
m ³ SIML	0,6784 €
Abonnement SAUR	48,46 €
Abonnement SIML	9,15 €
Total pour 120m ³	260,47 €
m ³ pour une conso de 120 ³	2,17 €

ENCOURS DE LA DETTE

Descriptif	Dettes en capital au 1er janvier 2022	Annuités 2022/2031										
		2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	
SRGO - travaux divers	108 227,69 €	29 956,30	29 956,30	29 956,30	29 956,30							
SRGO - travaux divers	12 957,77 €	3 751,96	3 570,54	3 389,12	3 207,72	773,10						
Usine Pétafy	409 310,95 €	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	30 222,68	fin 25/09/2037
Rosis - travaux divers	1 928,02 €	1 047,94	1 047,94									
Forage Lacan	453 819,28 €	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	27 265,16	fin 05/12/2039
Avance remboursable usine Fontcaude	1 550 655,20 €	193 831,90 €	193 831,90 €	193 831,90 €	193 831,90 €	193 831,90 €	193 831,90 €	193 831,90 €	193 831,90 €			demande étalement (avril 2021) sur 15 ans en attente
	2 536 898,91 €	286 075,94 €	285 894,52 €	284 665,16 €	284 483,76 €	252 092,84 €	251 319,74 €	251 319,74 €	251 319,74 €	57 487,84 €	57 487,84 €	

* En 2018, l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a accordé une avance remboursable au syndicat, d'un montant de 1 938 319 .00 €, dans le cadre de la création d'une station de traitement de la turbidité et d'un réservoir à la source de Fontcaude. Le remboursement a démarré le 16/11/2020, il est d'une durée de 10 ans.

EVOLUTION DES DEPENSES ET RECETTES DE FONCTIONNEMENT PREVISIONNELLES BASEES SUR UNE ESTIMATION

Les dépenses

Lors de l'analyse des comptes 2021, on a pu remarquer l'impact conséquent que représentent les dotations aux amortissements des immobilisations.

Les charges à caractère général ne devraient pas évoluer car les travaux de réparation et d'entretien seront réalisés en régie, autant que possible. La station de traitement de Fontcaude étant terminée, des charges supplémentaires seront à programmer (électricité : 50 000 €, exploitation : 45 000 €).

L'élaboration du schéma directeur sur tout le territoire du syndicat va démarrer cette année (dès que l'agence de l'eau aura validé son accord de subvention). Il sera réalisé sur 3 exercices (2022-2024), d'un montant de 458 621 €, subventionné à hauteur de 80%. Celui-ci permettra la réalisation d'un plan pluriannuel des investissements.

Le montant des charges de personnel sera sensiblement augmenté car un agent est en arrêt de maladie et son remplacement doit être assuré. Il faudra aussi tenir compte des avancements d'échelon, ainsi que de la hausse des cotisations et des reclassements indiciaires.

Les autres postes de dépenses ne devraient pas évoluer.

Les recettes

Le résultat d'exploitation reporté est établi à 316 352.35 €. Le chapitre 70 des ventes de produits devrait augmenter de 6%, (pour les communes en régie) dus au lissage du prix de l'eau mis en place depuis 2016.

PREVISION DES DEPENSES ET RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les dépenses prévisionnelles 2022 présentées dans le tableau ci-dessous concernent pour l'essentiel, des nouveaux programmes de travaux à engager (si les subventions sollicitées sont validées). Les travaux de renouvellement du réseau dans le tunnel de la Tour sur Orb seront réceptionnés au mois de mars.

Un second tableau répertorie des travaux qui seront à réaliser dans les années à venir en fonction des chiffrages et des subventions qui auront été accordées.

Les montants des subventions demandées à l'Etat (DETR), au Département et à l'Agence de l'eau, pour les travaux en cours et en projet, sont reportés dans le tableau ci-dessous.

Opérations à programmer en 2022	Dépenses	SUBVENTION	SUBVENTION	SUBVENTION	
		DEPARTEMENT	AGENCE EAU	ETAT/DETR	
		Recettes	Recettes	Recettes	
Travaux secto phase 2 secteur Mare	161 256,00 €	48 400,00 €			Agence eau 80628 € attente décision
Equipement forage sécurisation Lacan (local + raccordement réseaux)	35 000,00 €				
Réseau AEP La calade Douch - Rosis	15 000,00 €				
Réseau AEP La calade Andabre - Rosis	6 200,00 €				
Chiffrage tnx urgents renforcement réseau secteur Libron	15 000,00 €				
Alimentation AEP hameau La Borie Nouvelle Cabrerolles	435 000,00 €	130 500,00 €			Agence eau 130500 € et DETR 87000 € attente décision
Etude renouvellement réseau AEP Le Ruffas - La Tour sur Orb	5 000,00 €				
Renouvellement réseau AEP Pont Béziers Hérépian	56 100,00 €				Département 44800 € attente décision
Achat terrains (surpresseur St Nazaire+St Geniès)	5 000,00 €				
Matériel informatique	2 500,00 €				
Matériel, outillage	10 000,00 €				
Réseau AEP Rue de Boussagues St Gervais	0,00 €	10 086,00 €	27 448,00 €		
Renouvellement parc compteurs+10 compteurs distribution	12 000,00 €				
Travaux divers secteur Mare	10 000,00 €				
Travaux Divers secteur Libron	10 000,00 €				
Pose niches compteurs rue Jean Jaurès Graissessac	13 900,00 €				
Pose 4 compteurs Douch Rosis	3 000,00 €				
Réfection réseau tunnel de la Tour sur Orb	58 200,00 €	24 160,00 €		35 269,00 €	
Mission architecte aménagement bureaux au siège de St Gervais	8 000,00 €				
Achat véhicule utilitaire	10 000,00 €				
	871 156,00 €	213 146,00 €	27 448,00 €	35 269,00 €	
		275 863,00 €			en attente décisions: 342 298 €

Opérations à programmer 2023-2027	Estimation
Réservoir la Gineste Rosis + achat terrain à chiffrer	
Travaux urgents renforcement réseau secteur Libron et stockage à chiffrer	
Renouvellement réseau AEP Le Fraïsse - La Tour sur Orb	25 000,00 €
Renouvellement réseau AEP Avenue des Platanes - La Tour sur Orb	420 000,00 €
Etude rue Gambetta Graissessac à chiffrer	
Renouvellement réseau AEP Le Ruffas - La Tour sur Orb à chiffrer	
	445 000,00 €